

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE jusqu'au 22 mars 2021

N° 19026-16/1

Ce procès verbal annule et remplace le procès verbal d'origine N°19026-16 du 22 mars 2016

MATERIAU PRESENTE PAR : GABRIEL-CHEMIE ITALIA s.r.l.
Via Martiri di Cefalonia 229
24045 FARA GERA D'ADDA (BG)
ITALIE

REFERENCE COMMERCIALE : MA AE PPW M2 UV

DESCRIPTION SOMMAIRE : Plaque plane, lisse et rigide constituée de polypropylène (PP),
de stabilisants UV et de pigments, ignifugée.
Masse surfacique : 3,5 kg/m²
Epaisseur : 4 mm
Coloris présenté : Coloris divers

NATURE DES ESSAIS : Essai par rayonnement et essais complémentaires pour
matériaux thermofusibles.

CLASSEMENT : **M2**

*** Classement valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE**

DURABILITE DU CLASSEMENT: **non limitée a priori**

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé n° : 19026-16 du 22 mars 2016
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits
similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin
1994.

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Hélène BARBIER

Au Bouchet, le **08 avril 2016**
Responsable de l'essai

Charlotte BECK